

BULLETIN D'INSCRIPTION DELF-DALF 2025

DEL (Diplôme d'Études en Langue Française) **DALF** (Diplôme Approfondi de Langue Française)

Cocher la session choisie

- | | |
|--|--|
| ☐ SESSION 1 (Niveaux A1 à C1)
Du 11 au 20 mars 2025
(Inscription jusqu'au 23 janvier 2025 inclus) | ☐ SESSION 3 (Niveaux A1 à C1)
Du 7 au 15 octobre 2025
(Inscription jusqu'au 26 août 2025 inclus) |
| ☐ SESSION 2 (Niveaux A1 à C2)
Du 20 au 28 mai 2025
(Inscription jusqu'au 25 mars 2025 inclus) | ☐ SESSION 4 (Niveaux A1 à C1)
Du 2 au 11 décembre 2025
(Inscription jusqu'au 6 octobre 2025 inclus) |

5 candidats minimum exigés pour ouverture d'un niveau à la session d'examen

Cocher la case du niveau d'examen pour lequel vous voulez vous inscrire

- ☐ DELF A1 ☐ DELF A2 ☐ DELF B1 ☐ DELF B2 ☐ DALF C1 ☐ DALF C2

Cocher la raison de votre inscription

- ☐ Accès à la Nationalité Française ☐ Besoins professionnels ☐ Carte de résident en France de 10 ans
☐ Études dans le pays d'origine ☐ Mobilité étudiante vers la France ☐ Motivation personnelle
☐ Projet de migration vers d'autres pays francophones ☐ Projet de migration vers la France ☐ Autre

Avez-vous déjà passé le DELF/DALF ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, dans quel centre (ville et pays).....

Code Candidat -

ÉTAT CIVIL

Merci de noter les renseignements en lettres capitales et de façon lisible

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom.....

Nom de naissance.....

Prénom.....

Date de naissance.....

Ville de naissance..... Pays de naissance.....

Nationalité..... Langue maternelle.....

Adresse postale pour envoi convocation*

Adresse postale pour envoi diplôme et attestation de réussite après examen (2-3 mois d'attente) :

Téléphone.....

Email*

***Merci de nous tenir informé si changement d'adresse en cours d'année**

☐ À cocher si vous acceptez de recevoir des informations sur les certifications en langues à l'UBO

Cocher le tarif correspondant

☐ DELF A1 : **130 euros**

☐ DELF B1 : **140 euros**

☐ DALF C1 : **160 euros**

☐ DELF A2 : **140 euros**

☐ DELF B2 : **140 euros**

☐ DALF C2 : **160 euros**

Cocher le paiement choisi

Règlement à joindre obligatoirement à l'inscription

☐ **Règlement individuel**

Règlement par **CHÈQUE** à l'ordre de :

"Agent comptable de l'UBO".

Autre moyen de paiement possible au secrétariat des certifications en FLE.

☐ **Règlement par un organisme financeur**

(Employeur, Organisme de formation, Association...)

Paieement à réception de la facture, il faut pour cela mettre le cachet et signature de l'organisme.

L'inscription est définitive dès réception du dossier d'inscription et du règlement correspondant. Pour toute annulation dans les trois semaines qui précèdent le démarrage de la session, l'inscription sera facturée.

PIÈCE(S) À FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- > Une copie d'une pièce d'identité en cours de validité à l'inscription et le jour de l'examen
- > Une copie de l'attestation de réussite ou de diplôme DELF/DALF si vous avez déjà passé un examen du DELF ou du DALF

**TOUT DOSSIER
INCOMPLET
NE SERA PAS
PRIS EN COMPTE**

SITUATION DE HANDICAP

Toute situation de handicap qui nécessiterait un aménagement de temps sur les épreuves doit être signalée obligatoirement lors de l'inscription (avec attestation médicale).

Vous recevrez une convocation par courrier 2 semaines avant les examens. Si vous ne la recevez pas dans ce délai, contactez-nous rapidement.

Fait à.....

Le.....

Signature du candidat

**Signature et cachet
de l'organisme financeur**

Cadre réservé à l'administration

Fait à Brest,

Le.....

Laurent BOURLÈS
Directeur du SUFCA

En signant ce contrat, le stagiaire s'engage à accepter les conditions générales de vente et reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur relatifs aux activités de formation continue à l'UBO (www.univ-brest.fr/formation-continue/menu/Ressources).

Bulletin d'inscription, règlement et pièces demandées à nous retourner à l'adresse ci-dessous avant la date limite d'inscription :

UBO - SUFCA

Mme KERVELLA

20, avenue Victor le Gorgeu

CS 93837 - 29238 BREST cedex 3

Renseignements

Téléphone : 02 98 01 67 78

Mail : fle.ubo@univ-brest.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat

• Sur place : mardi, mercredi et jeudi : 8h-12h/13h30-16h

• Par téléphone : lundi : 8h-12h/13h30-16h et vendredi : 8h-12h